

maintenant équivaut à une défalcation. Nous n'avons pas épuisé la caisse, mais elle est renouvelable. Elle fonctionne selon les dispositions de l'article 88 de la loi sur les banques, qui permet à un agriculteur d'obtenir un emprunt à court terme, d'en rembourser une partie et de contracter un nouvel emprunt.

M. Langlois: Voici ce que je veux savoir. Est-ce la somme de 122 millions qui est prélevée sur cette caisse, ou les 44 millions ou encore les 73 millions?

L'hon. M. Hays: Tout revient à la caisse renouvelable.

M. Langlois: Donc, les 122 millions sont prélevés sur la caisse renouvelable?

L'hon. M. McIlraith: La somme entre dans la caisse.

M. Peters: Monsieur le président, je suis certain que le ministre se trompe, car nous réévaluons les stocks. On ne peut verser la somme de 48 millions dans la caisse renouvelable, puisqu'on ne l'en a pas retirée. Les stocks doivent certainement être distincts de la caisse renouvelable. Sinon, nous aurons débattu à ce chapitre deux ou trois crédits qui ne sont pas pertinents.

M. Benson: Monsieur le président, pourrais-je tenter de donner une explication? Le chiffre de 250 millions de dollars comprend les stocks. La caisse renferme 250 millions pour financer les stocks. Par conséquent, la valeur des stocks plus les espèces disponibles à la fin de l'année se montent à 250 millions. Si on dévalue les stocks de 44 millions, on doit remplacer ce montant en espèces, afin de ramener la valeur des stocks et du total en espèces à 250 millions.

M. Langlois: Alors, en ce moment, on n'y trouve que 73 millions, puisque la somme de 44 millions se rapporte au prix de vente des produits. A l'heure actuelle, vous ne parlez donc que d'espèces.

L'hon. M. Hays: Actuellement, les fonds de l'Office de stabilisation des prix agricoles s'élèvent à 250 millions, moins 122 millions, moins les stocks courants de 63 millions, le solde étant de 65 millions.

M. Peters: Pourrais-je simplement demander au ministre de promettre qu'en présentant à l'avenir le budget des dépenses il nous fournisse une ventilation des crédits supplémentaires, afin que nous comprenions plus

facilement, car il s'agit évidemment de dispositions financières assez compliquées. Il se trouve ici trois autres postes semblables, et chacun devrait comporter une analyse afin que la situation soit plus claire pour les honorables députés.

L'hon. M. McIlraith: Nous disposons d'une ventilation de ce poste, et si on m'en donne la permission, je pourrais la faire insérer dans le hansard. Je pense qu'elle donne le détail que demande l'honorable député, en même temps que les deux bilans qui ont été déposés plus tôt aujourd'hui.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre voudrait-il fournir une indication générale sur ce document avant de demander qu'il soit inséré au compte rendu?

L'hon. M. McIlraith: Oui. La production annuelle de cette denrée figure dans la première colonne; vient ensuite l'évaluation des stocks au 31 mars 1964. Le chiffre nous donne le nombre de livres ou d'unités de production. On voit ensuite le prix d'achat de l'unité; puis, les autres frais, comme l'entreposage; puis les stocks courants; puis, la valeur marchande de l'unité; puis, l'évaluation des stocks; et enfin, l'évaluation des pertes sur les stocks et des frais d'exploitation. On additionne ensuite toutes ces colonnes et l'on obtient un montant d'environ 9.8 millions pour les frais d'entreposage. On additionne chaque colonne et l'évaluation des pertes sur les stocks atteint \$48,458,986.

Le très hon. M. Diefenbaker: Quels ont été les frais d'entreposage?

L'hon. M. McIlraith: En chiffres ronds, 9.88 millions.

M. Danforth: Ces chiffres nous donnent-ils la même ventilation et les mêmes détails pour les évaluations mêmes ou les pertes d'exploitation?

L'hon. M. McIlraith: Chaque article est analysé dans le détail.

M. Danforth: L'ensemble des stocks?

L'hon. M. McIlraith: Oui. Je crois que cela répond aux questions posées.

M. le président: La Chambre consent-elle à ce que ces renseignements soient imprimés au hansard comme faisant partie des observations du ministre?

Des voix: D'accord!

(Le crédit est adopté.)

[Note de l'éditeur: Voici les tableaux en question.]